

Monsieur le président
Mmes et MM les membres de l'administration
Cher·e·s camarades et collègues,

Encore une fois, la direction fait preuve de mépris du dialogue social par son non-respect des délais d'envoi des documents préparatoires pour ce comité social. Le délai de rigueur est de 15 jours MINIMUM et une facilité est donnée à 8 jours en cas d'urgence. Mais quelle est l'urgence invoquée ? Les PV ne seraient pas signés à temps ? Le bilan sur l'attractivité tarde à venir ? L'état des recours fait-il défaut ? Ya-t-il eu un apprenti de dernière minute ? La transition environnementale doit-elle subir une mise à jour quotidienne ?

autres sujets : le chantage au télétravail par certains chefs de service, le ressenti , le manque de reconnaissance et d'écoute des agents à l'ESI de Strasbourg , les difficultés des pôles d'exploitation et d'intégration à Châlons , l'avenir incertain de l'ESI de Metz malgré l'arrivée de 3 programmeurs ? Quelle vont être leur mission.

De plus, quand le directeur se risque à donner des réponses chiffrées, nul ne sait sur quoi cela se base, par exemple, la résorption de la dette technique est à 6 %! Oui mais 6 % de quoi ? Des patates par rapport aux betteraves ? Non mon cher, ce sont 6 % de jours de développement ! Nous en sommes fort aises! Ainsi, la dette technique se résorbe donc d'elle-même par le truchement du temps passé à faire des lignes de code, simple, non ? De cette façon, on pourra dire « on a résorbé la dette technique » à un temps prévu, bien défini à l'avance par un procédé bien technocrate de prophétie autoréalisatrice ! Les hourras sont déjà prêts avec le champagne et les petits fours. Les applications, qu'elles marchent ou pas ne rentrent pas en ligne de compte du tableau magique de la résorption de la dette technique.

Par contre, le ou la COM dispose bien l'utilisateur au centre. Au centre de quoi ? Du cyclone ? On le dirait bien, car c'est lui qui se prend toutes les bourrasques. GMBI (des milliers d'avis TH émis à tort), ADELIE (plantée, décriée, améliorée, replantée), PAYSAGE (toujours incomplet, les utilisateurs sont obligés d'utiliser l'ancienne appli en parallèle), MISTRAL (renommé en CEP JAVAEE, une omelette aux champignons bien indigestes, 2000 bugs en début de production, il en reste 100, ouf !), foncier innovant, l'Intelligence Artificielle, censée être un outil formidable au service de la simplification des tâches des géomètres en l'occurrence, invente des piscines où il n'y en a pas. Donc beaucoup d'applications nouvelles ont provoqué plus de travail de rattrapage des erreurs que de simplifications.

Le rythme mené à toute allure et la pression exercée sur les pôles de fabrication force à amoindrir les phases de test, voire à les ignorer,

transformant de ce fait l'utilisateur final en bêta-testeur d'une application bancaire délivrée en production en toute précipitation. La qualité est sacrifiée sur l'autel de cette sacro-sainte résorption de la dette technique dont le curseur doit avancer coûte que coûte !

Mais foin de ces considérations hasardeuses liées à des sujets secondaires tels que la qualité de nos missions et la vie des agents, prenons des sujets plus intéressants : le télétravail ! Il n'y a aucun doute que le bilan national du télétravail est, pour employer une formule soviétique, globalement positif. Mais si on se penche sur le côté local, on est en face d'un paradoxe : d'un côté, la DISI entend combiner télétravail et flex office « sur la base du volontariat », et de l'autre, elle diminue le nombre de jours maximum possible par semaine à une quantité incompressible de 2 jours, promis juré !

Pour ce qui est de favoriser l'attractivité des métiers informatiques dans notre direction, une mise en situation peut illustrer le propos :

« Bonjour, vous êtes quelle entreprise ?

La DGFIP

C'est quoi ça ?

Les Finances Publiques

Mais encore ?

Les impôts

Ah bon

Mais il y a beaucoup d'offres en informatique à tous niveaux

Ah ça m'intéresse, vous proposez combien par mois pour un master 2 en cybersécurité ?

2000€

...

Et au niveau des horaires, on peut faire du télétravail ?

Oui mais pas plus de deux jours par semaine !

Euh... je vais prendre votre flyer et je vais regarder, hein ? Au revoir ! »

Parlons à présent un peu des négociations indemnitaires et de la prime GMBI :

Les attentes étaient fortes chez les agents de voir leur investissement reconnu, par des revalorisations importantes en période de forte inflation

Le choix, contre l'avis de l'ensemble des OS nationales, a été de n'attribuer qu'aux agents ayant travaillé sur GMBI une prime de 500 €. Cela dénote d'une volonté affichée de cliver les agents.

La DG dédommage les agents qui ont travaillé dans le service où celle-ci a été le plus défailante. Défailante sur le plan applicatif, organisationnel et communicant, elle a échoué sur toute la ligne !

On craignait la prime au mérite, on découvre la prime à la faillite, celle de l'administration !

4 millions d'avis TH émis à tort et envoyés à des enfants jusqu'à 11 mois, du jamais vu dans le n'importe quoi! Malheureusement le naufrage de GMBI n'est pas la seule brèche du bateau ivre de la DGFIP. Les agents souffrent quotidiennement des errements de la DG et malgré la bonne volonté qu'ils donnent à exercer leur mission de service public dans un environnement délétère, ils n'ont aucune reconnaissance de la part d'une direction aveugle, sourde, technocrate, irresponsable et méprisante.

Le plan de transition environnementale comporte de bons éléments (Améliorer la performance énergétique des bâtiments domaniaux) et des dispositions inquiétantes (Rationaliser les espaces de travail dans un souci de sobriété en mètres carrés et d'adaptation aux évolutions des modes de travail)

Ce qui est très surprenant c'est que tout l'environnement est évalué au prisme de l'émission de gaz à effet de serre, sans que la sobriété liée à la consommation d'énergie soit réellement interrogée.

L'écologie est un sujet vital et il est appréciable de le voir au cœur des enjeux de notre époque, espérons qu'elle ne serve pas de prétexte à certaines régressions professionnelles déconnectées d'utilité réelles, ni qu'elle ne soit au service d'économies d'échelle pour le ministère (nous pensons notamment au flex-desk, prétexte à la mode de la suppression de mètres-carrés).

Ce dernier CSAL de l'année s'ouvre après un boycott,

Nous voulons vous rappeler que nous avons tous des tâches importantes et que le dialogue social se fait à 2 et qu'il faut s'entendre pour fixer des dates avec des durées adéquates.